

15 février 2007 • Volume 3, N° 2

Les ministres Philippe Couillard et Raymond Bachand et le député Sam Hamad annoncent des travaux majeurs d'agrandissement à l'Hôpital Laval : un investissement de 29,8 millions de dollars

Le Centre de recherche de l'Hôpital Laval poursuivra son développement au cours des prochains mois, avec la réalisation d'une deuxième phase de travaux qui permettra d'agrandir le pavillon de recherche clinique, l'animalerie et le stationnement. C'est ce qu'ont annoncé le 14 février lors d'une conférence de presse à l'Hôpital Laval le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, monsieur Raymond Bachand, et le député de Louis-Hébert, monsieur Sam Hamad. Le budget total assorti à ce projet est de 29 807 000 dollars.



L'investissement gouvernemental s'élève à 10 478 000 dollars grâce au soutien du ministère de la Santé et des Services sociaux et à celui du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Le solde est partagé entre l'Hôpital Laval et d'autres partenaires. « Cet investissement s'inscrit en continuité du projet de développement initié en avril 2005, alors que notre gouvernement et des partenaires investissaient déjà près de 5,5 millions de dollars pour développer l'infrastructure de recherche sur l'obésité de l'Hôpital Laval », a rappelé monsieur Couillard.

Le projet consiste en un agrandissement de 21 643 mètres carrés répartis sur deux étages. Les nouveaux espaces seront utilisés pour la recherche clinique, en plus de recevoir l'animalerie et le futur laboratoire de biophotonique. De plus, une section de 476 mètres carrés de l'actuel centre de recherche sera entièrement réaménagée. Le projet comporte également la construction d'un stationnement souterrain de quatre niveaux, d'une superficie de 16 220 mètres carrés et d'une capacité d'environ 500 véhicules.

Soutenir l'innovation en santé

Le Centre de recherche de l'Hôpital Laval est l'unique centre de recherche fondamentale et clinique au Canada qui regroupe en complémentarité les trois axes de recherche en cardiologie, en pneumologie et en obésité. L'agrandissement annoncé aujourd'hui permettra au Centre de recherche de consolider sa position et d'assurer son développement. « En investissant dans ce projet de l'Hôpital Laval, notre gouvernement souhaite encourager un acteur important de la recherche et de l'innovation en matière de santé, un acteur qui se démarque tant sur la scène québécoise que sur le plan canadien, et même au-delà », a soutenu monsieur Bachand.

Le député de Louis-Hébert, également présent, a profité de l'occasion pour rappeler les investissements réalisés par le gouvernement du Québec à l'Hôpital Laval. « Notre gouvernement se fait un point d'honneur d'appuyer concrètement le travail de l'Hôpital Laval et de son centre de recherche, un travail dont la qualité profite à des milliers de personnes et dont l'excellence rejaillit sur toute la région et sur l'ensemble du Québec », a-t-il affirmé.

Monsieur Couillard a annoncé l'octroi d'une autre subvention à l'Hôpital Laval, soit 425 788 dollars, pour des projets de recherche. Cette contribution du Québec s'ajoute aux sommes octroyées par la Fondation canadienne pour l'innovation en vertu de son programme des chaires de recherche, ainsi que par d'autres partenaires.



« Le nouveau projet de construction permettra de consolider la position du Centre de recherche de l'Hôpital Laval, en plus de soutenir son développement. Tous ces projets confirment à nouveau l'importance accordée par notre gouvernement à la prévention et à la santé. La participation financière du gouvernement à ces Fonds de recherche témoigne de la confiance que nous accordons à nos établissements, mais également à la priorité que nous faisons de l'amélioration et du développement des techniques dans les soins de santé, qui sont dispensés à l'ensemble de la population du réseau de la santé et des services sociaux », a conclu monsieur Couillard.

« L'investissement annoncé aujourd'hui vient confirmer et reconnaître la qualité, la rigueur et l'impact des travaux de recherche sur la santé. Il souligne du même coup le *leadership* exercé par l'Hôpital Laval dans ce domaine. Cette reconnaissance, bien méritée, constitue sans contredit un honneur qui rejaillit sur l'établissement et sur son Centre de recherche dont le docteur Denis Richard est le directeur depuis huit ans » a affirmé madame Madeleine Nadeau, présidente du conseil d'administration de l'hôpital.



« Le présent projet s'inscrit dans le plan de développement du Centre de recherche de l'Hôpital Laval dont la mission est de contribuer à freiner la progression des maladies cardiaques et respiratoires et à mettre fin à l'épidémie d'obésité qui prévaut tant en Amérique du Nord que dans le reste du monde. Le présent projet d'aménagement représente une occasion exceptionnelle et incontournable de développement d'une recherche québécoise innovatrice et compétitive sur les facteurs de risque des maladies cardiovasculaires et respiratoires.

Cette thématique est maintenant au cœur de la programmation scientifique du CRHL, qui comprend la plus forte concentration de chercheurs en obésité au Canada. C'est d'ailleurs inspiré par ce thème structurant et unificateur que le CRHL a préparé en 2004 son plan de développement 2005-2010, jugé exceptionnel par le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ). Cet aménagement est indispensable au maintien du *leadership* international qu'assume la région de Québec via le Centre de recherche de l'Hôpital Laval dans le domaine des

Le bulletin d'information L'AVAL, édition électronique • 15 février 2007 • Volume 3, N° 2

facteurs de risque des maladies cardiovasculaires et respiratoires et qui a, pour notre milieu, des retombées majeures tant au plan économique qu'au plan de la santé de la population » a indiqué le D^r Denis Richard, directeur du Centre de recherche.



Une visite d'un laboratoire du Centre de recherche par les représentants des médias a complété la conférence de presse.

Joël Clément
Responsable des communications et des relations publiques
Adjoint au directeur général

Nouveau conseil d'administration de l'Hôpital Laval

Élection de la présidente et du vice-président

Le processus d'élection et de désignation des membres des conseils d'administration des établissements du réseau débuté en octobre dernier est maintenant complété et le nouveau conseil d'administration de notre établissement est officiellement en fonction (voir tableau à la page suivante pour en connaître la composition).

Le 25 janvier 2007, le nouveau conseil d'administration tenait sa première assemblée ordinaire et procédait à l'élection de ses officiers. Ainsi, le conseil est heureux de vous annoncer l'élection de **madame Madeleine Nadeau** au poste de présidente et de **monsieur Georges Smith** au poste de vice-président.



Madame Madeleine Nadeau
Présidente



Me Georges Smith
Vice-président

Madame Madeleine Nadeau, présidente

Détentrice d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) et d'un baccalauréat en géophysique, madame Madeleine Nadeau occupe actuellement la fonction de directrice de la formation continue et des services aux organisations au Cégep François-Xavier-Garneau.

Madame Nadeau est impliquée activement dans le développement des organisations de même que dans le développement socio-économique et culturel de la région de Québec depuis plus de vingt ans.

Mentionnons, notamment, qu'elle a assumé la présidence du conseil d'administration du Conseil régional de concertation et développement de la Capitale-Nationale pendant trois ans, qu'elle a présidé le conseil d'administration du Fonds de solidarité (Québec) pendant sept ans et qu'elle a été vice-présidente et membre du Conseil des partenaires du marché du travail (Emploi-Québec) pendant plus de neuf ans. En plus d'être actuellement vice-présidente du conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec, madame Nadeau est également présidente du comité de révision de notre établissement (Cf. Loi sur le protecteur des usagers).

Me Georges Smith, vice-président

Avocat et comptable, Me Georges Smith est associé au conseil d'administration de l'Hôpital Laval depuis plus de quinze ans. Il est membre, notamment, des comités de planification et de vérification du conseil.

Me Smith siège également au conseil d'administration de *Partagec inc.* et d'*Approvisionnement des Deux Rives*, deux organismes de services dédiés au réseau de la santé de la région de Québec. Me Smith a été longtemps associé au *Groupe l'Industrielle-Alliance*, particulièrement à titre de vice-président directeur général des affaires corporatives et de secrétaire corporatif. Il est membre du conseil d'*Industrielle-Alliance Fiducie inc.* et d'*Investia Services Financiers inc.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔPITAL LAVAL			
LISTE DES MEMBRES			
Collège électoral	Composition	Représentants	Mode de désignation ou d'élection
CMDP	1	D ^r Jacques Métras	Désigné sans concurrent
CII	1	Mme Danielle Rodrigue	Désignée sans concurrent
CM	1	M. Serge Simard	Désigné sans concurrent
Personnel non clinique	1	Mme Martine Dubois	Désignée après le vote du personnel non clinique
Comité des usagers	2	M. André Lavigne Me Georges Smith	Désignés par le comité des usagers
Fondation	2	M. Jean Brown M. Laurent Després	Désignés par le CA de la Fondation
Université Laval	3	M. Jean-Pierre Grégoire Mme Line Grisé M. René Lamontagne	Désignés par le CA de l'Université
Résidents en médecine	1	Mme Lara Bilodeau	Désignée sans concurrent
Population	2	Mme Claudia Boulanger Mme Marie-France La Haye	Élues par la population
Agence	2	Mme Louise Milot Mme Madeleine Nadeau	Désignées par l'Agence
MSSS	1	M. André-J. Castonguay	Désigné par le ministre
Membres cooptés	3	Mme Anne Michaud M. Benoît Riendeau Mme Francine Thibeault	Désignés par vote des membres déjà élus ou désignés
Directeur général	1	M. Michel Delamarre	Désigné d'office
Total:	21		

Danielle Couture
Adjointe administrative
Direction générale

Témoignages de gratitude

L'Ancienne-Lorette, le 17 janvier 2007

Au docteur Marcel Gilbert et à toute l'équipe responsable de la cardioversion

Il y a une semaine, le 10 janvier, je subissais une cardioversion chez vous. J'étais un peu sceptique quant aux résultats anticipés. Mon arythmie décelée l'été dernier m'avait enlevé mon endurance à l'effort et je me croyais amoindrie pour l'avenir. Une tentative d'ablation d'un flutter auriculaire en novembre s'était avérée inutile et sans succès. Mais cette dernière intervention a été comme miraculeuse pour moi. L'électrocardiogramme qui a suivi le traitement démontrait déjà le succès et le lendemain je faisais du ski de fond sans problème (la piste n° 13 du Camp Mercier), sans essoufflement, et je continue ainsi depuis. C'est tout simplement merveilleux !

Merci à vous tous,

Micheline Béland



St-Émile, le 25 janvier 2007

Monsieur le directeur général,

Je m'appelle Jean-Louis Verret et je me suis présenté à votre hôpital le 22 janvier pour des examens au tapis roulant et un électro. J'ai été épaté de l'accueil reçu de la dame et du monsieur qui m'ont fait passer l'examen. Quant au D' De Larochellière, il est très gentil, aimable, drôle et souriant. On se sent comme si c'était notre famille qui nous soignait. Vous pouvez les féliciter de ma part et vous pouvez les féliciter de votre part.

Félicitations pour votre très gentil personnel et merci pour les bons soins !

Jean-Louis Verret



Québec, le 4 février 2007

*Monsieur Michel Delamarre
Directeur général
Hôpital Laval*

Monsieur le directeur général,

Pour faire suite à la vôtre du 11 décembre dernier, je vous transmets le formulaire de l'évaluation de la satisfaction de la clientèle hospitalisée. En sus de ce document, permettez-moi d'ajouter en commentaires, l'expression de ma très haute satisfaction en regard de la qualité des services qui m'ont été fournis, ce à tous les niveaux. Grâce au ciel, mon récent contact avec le milieu hospitalier était le premier en 68 ans.

Monsieur le directeur général, je dois vous faire partager toute mon appréciation et mon admiration à l'endroit de votre personnel et pour la haute performance quant à la prestation des services. En aucun temps je n'ai perçu être un bénéficiaire. Au contraire et avec grand respect, votre personnel, peu importe son niveau, m'a traité comme un humain en détresse, angoissé et surtout très malade. Sa compassion et sa sollicitude ont été remarquables. Et grâce à ses nombreuses interventions professionnelles, ma qualité de vie s'est améliorée de façon tout à fait exceptionnelle. Merci un million de fois.

Je me suis permis de préparer une petite note à l'intention du personnel du 4^e et du 6^e étage. J'apprécierais que vous portiez ma note à la connaissance de ce personnel. Enfin et sans flatterie, je vous signale estimer important de signaler au ministre de la Santé ce témoignage.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'accepter l'expression de mes distingués sentiments.

Gaétan Ste-Marie

c. c. M. Philippe Couillard

Février, mois du cœur Un repas qui vous fait du bien !

Cette année, à l'occasion du Mois du cœur, le Groupe Restos Plaisirs se joint à l'Institut de cardiologie de Québec afin de sensibiliser la population à l'importance et au plaisir de manger santé. Ainsi, tout le mois de février, les six restaurants du Groupe Restos Plaisirs (Paris Grill, Le Café du monde, Le Lapin sauté et les trois Cochon Dingue) offrent, en plus de la carte habituelle, un menu santé le midi et une table d'hôte santé le soir.

Ces menus ont été élaborés par les chefs de chacun des restaurants selon les conseils de Madame Annie Ferland, nutritionniste œuvrant en recherche sur les maladies cardiovasculaires avec le Docteur Paul Poirier, cardiologue-chercheur et directeur du Pavillon de prévention des maladies cardiovasculaires (PPMC) de l'Hôpital Laval.

L'Institut de cardiologie est très heureux et fier de l'implication du Groupe Restos Plaisirs. En effet, pour chaque menu santé dégusté le midi, ce dernier remettra 1 \$ à l'Institut et 2 \$ pour chaque table d'hôte santé du soir. Parallèlement, les clients peuvent se procurer le bracelet et la balle antistress de l'Institut dans chacun des restaurants.

L'Institut et le Groupe Restos Plaisirs vous invitent à découvrir ces repas qui font du bien !

Judith Henri
Adjointe à la direction des affaires publiques

Activité de reconnaissance pour le personnel oeuvrant à l'Hôpital Laval

Les membres de votre comité de santé et de sécurité profitent de la Saint-Valentin pour présenter la cinquième édition de leur activité qui vise l'appréciation des gens qui mettent du cœur dans leur milieu de travail.



Cette semaine, dont le thème est « *Lançons-nous des fleurs!* », vise à souligner l'importance des petits gestes d'appréciations entre collègues.

Le lancement de l'activité s'est effectué mardi dernier et tout au long de la semaine les membres de votre comité de santé et de sécurité visiteront les gens qui leur tiennent à cœur.

Sécuritairement vôtre !

Johanne Dubé
Préventionniste

Les téléphones cellulaires à l'hôpital

Vous avez sans doute déjà remarqué les affiches interdisant l'usage des téléphones cellulaires à l'Hôpital Laval. Vous avez peut-être même déjà pensé que ces affiches n'étaient plus nécessaires. Après tout, les téléphones cellulaires sont de plus en plus petits et leur puissance est moins importante qu'avant dit-on...

Alors pourquoi n'enlevons-nous pas ces affiches ?

Que craignons-nous avec l'usage des téléphones cellulaires dans notre centre hospitalier ?

La principale raison qui motive l'interdiction d'utiliser le téléphone cellulaire dans l'hôpital vient de la possibilité qu'ils génèrent des interférences électromagnétiques (IEM) avec les équipements médicaux spécialisés. Tous les équipements électroniques sont sujets aux interférences électromagnétiques provenant d'autres équipements ou de l'environnement où ils sont mis en fonction. Ils peuvent aussi, à leur tour, engendrer des champs électromagnétiques capables d'interférer sur le fonctionnement d'autres équipements. Les effets de ces interférences sont particulièrement inquiétants quand il s'agit des équipements médicaux spécialisés, surtout ceux qui surveillent ou assistent la vie des patients.



Un exemple précis lié à la vocation de cardiologie de l'Hôpital Laval concerne la télémétrie. En effet, l'ensemble de l'hôpital est couvert par les antennes de télémétrie. Les étages du pavillon Central, le pavillon Notre-Dame et même la cafétéria sont couverts par un réseau de plus d'une centaine d'antennes permettant de suivre, battement par battement, 80 patients à risque cardiaque.

Ces antennes sont très sensibles car elles doivent recueillir le signal des télémétries. Quand un signal généré par une source qui n'est pas une télémétrie (par exemple un téléphone cellulaire) est capté par ces antennes, il peut en résulter des coupures dans le tracé d'électrocardiographie d'un ou plusieurs patients. Il devient alors très difficile de détecter un patient en détresse et d'intervenir auprès de celui-ci.

Certains se souviendront que des coupures semblables sont apparues il y a quatre ans, quand l'antenne d'émission de Radio-Canada est passée de la pointe de l'Île d'Orléans au sommet du mont Bélair. Une fois la source de l'IEM décelée, il a fallu poser des filtres sur l'ensemble des antennes pour limiter cette interférence et obtenir des signaux de qualité.

Les télémétries ne sont pas les seuls équipements sensibles aux interférences électromagnétiques. Les respirateurs, les fauteuils roulants électriques et les pompes à soluté en sont d'autres exemples. En décembre 2006, l'ECRI (Emergency Care Research Institute) publiait un article sur la pertinence de maintenir une politique restrictive pour l'utilisation des téléphones cellulaires dans les hôpitaux. Cet article rapportait entre autres, un cas récent où une pompe à perfusion était passée d'un débit de 30 mL/h à 99 mL/h à la suite de la réception d'un appel téléphonique par un visiteur dans la chambre du patient.

Les téléphones cellulaires génèrent une puissance d'émission de l'ordre de 1 watt. Cependant, dans une structure en béton telle que l'Hôpital Laval, la communication avec les antennes extérieures peut être laborieuse. Il en résulte que les téléphones augmentent leur puissance d'émission jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de joindre une antenne. Cette augmentation de puissance est difficile à quantifier et souvent ignorée dans les études. De même, la structure du bâtiment peut engendrer des fréquences différentes de la fréquence de base. Ainsi, même si le fabricant vous assure que la fréquence de votre téléphone n'entre pas en conflit avec les fréquences médicales, il ne tient pas compte des harmoniques des ondes émises.

La raison secondaire pour interdire l'utilisation des téléphones cellulaires dans l'hôpital provient de leur fonction caméra. Dans ce cas, c'est la portion confidentialité des soins qui peut être mise en péril. Et que dire de la belle photo d'un patient en jaquette bleue, ouverte à l'arrière, sur Internet!

Vous l'aurez compris, la politique d'interdiction des téléphones cellulaires est là pour rester. Elle est nécessaire à la sécurité des patients qui dépendent des équipements médicaux spécialisés pour leur santé et parfois même, leur survie. C'est une responsabilité collective de la respecter et d'en informer ceux qui l'ignorent ou ceux qui l'ont oubliée...

Merci de votre collaboration,

Marie-Claude Beauchemin, ing.
Service de génie biomédical

Une première à la Direction des soins infirmiers

À la suite d'une initiative du secteur clinique et du Comité relève infirmière de la Direction des soins infirmiers, une activité en préparation à l'examen pratique ECOS (l'examen de l'OIIQ pour l'obtention du permis de pratique à la profession infirmière pour les jeunes candidates) s'est déroulée vendredi dernier le 9 février. Les membres du comité relève infirmière, mesdames Manon Robitaille, Julie Francoeur, Marie-Noëlle Vallée et Mireille Pelletier ont travaillé à préparer une simulation qui se rapprochait le plus de la réalité. Seize candidates ont pu bénéficier de cette opportunité d'apprentissage. L'activité a été grandement appréciée et devrait faire dorénavant partie intégrante du programme de soutien aux futures infirmières.

Pour réaliser une activité de cette envergure, les membres du comité ont fait appel sur une base volontaire, à des infirmiers et infirmières des unités de soins et à des cadres de la Direction des soins infirmiers et de la Direction des services hospitaliers et ambulatoires pour simuler un usager avec un diagnostic précis ou pour agir en tant qu'évaluatrice. Chaque station était d'une durée de dix minutes. À la fin du circuit comportant cinq stations, un « *feedback* individuel » d'une durée de trois à cinq minutes était fait à chaque candidate. Sans l'implication de toutes ces personnes et du CII, l'activité n'aurait pu se tenir.

Une expérience à revivre et un grand merci à toutes les personnes impliquées dans cette belle activité. MERCI!

Louise Lavoie

Adjointe à la directrice des soins infirmiers secteur ressources humaines et informationnelles

Prochain dîner clinique du CII

Donnez-moi de l'oxygène... (l'asthme)

Date : le jeudi 22 février
Heures : 11 h et 12 h
Endroit : Salle 15

Billets en vente à la DSI au coût de 3 \$

Carmen Chénard
Agente de communication
Poste téléphonique 4646



Avis d'élection au Conseil des infirmières et infirmiers (CII)

Deux postes vacants

Mise en candidature du 15 février au 8 mars 2007
Bulletins disponibles à la DSI
Si plus de deux candidatures : Élection le 15 mars 2007
Carrefour Laval

Assurez-vous que votre nom est bien sur la liste électorale

Changements dans les machines distributrices de l'hôpital

Bonjour à tous !

Nous sommes deux étudiantes au baccalauréat en nutrition et nous effectuons présentement un stage en gestion à l'Hôpital Laval. Dans le cadre d'un de nos projets, nous avons décidé de mettre à la disposition du personnel ainsi que des visiteurs des choix « plus santé » dans les deux principales machines distributrices de l'Hôpital Laval (à l'entrée principale et au 2^e étage près du casier des employés). Vous pouvez vous procurer des produits contenant deux grammes ou moins de gras saturés, aucun gras trans, deux grammes ou plus de fibres alimentaires et quinze grammes ou moins de sucres simples, et ce, pour une portion emballée individuellement.

Nous espérons que vous apprécierez ces changements !

Merci,

Valérie Blouin et Véronique Ouellet St-Denis
Stagiaires en nutrition

Mois de mars, mois de la nutrition

Dans le cadre du mois de mars, le mois de la nutrition,
les nutritionnistes de l'Hôpital Laval et leurs stagiaires vous donnent rendez-vous au carrefour,
le mercredi 14 mars de 8 h à 16 h.

Nouveaux produits, cuisine rapide, aliments aux propriétés intéressantes,
Guide alimentaire canadien : c'est sous le thème «Cuisinez pour le plaisir et la santé»
que vous aurez l'occasion d'échanger.

On vous attend !



Saviez-vous que ?

Pour tout savoir sur l'état de la situation planétaire de la pandémie d'influenza appréhendée, visitez le site du gouvernement du Québec au www.pandemiequebec.ca. Vous y découvrirez une foule d'informations portant sur les mesures à prendre, les conséquences sur nos vies, des conseils pratiques, ainsi que des renseignements utiles sur la grippe aviaire.



Publication dans le *L'Aval en bref* ...

Vous souhaitez faire paraître une nouvelle dans ce bulletin électronique ? Communiquez avec nous en téléphonant au 656-4932, local Y 8147 ou adressez votre article par *Lotus Notes* à Brigitte Tanguay ou par courriel à l'adresse générique hopitalaval@ssss.gouv.qc.ca. Puisqu'il s'agit d'une version « en bref », nous vous demandons de rédiger vos articles de sorte qu'ils contiennent un maximum de **150 mots** par article.

Rédacteur en chef :

Joël Clément

Production :

Hôpital Laval, institut universitaire de cardiologie et de pneumologie

Direction générale

Communications et relations publiques

www.HopitalLaval.qc.ca

www.HopitalLaval.qc.ca

www.HopitalLaval.qc.ca

Note au lecteur : Le genre masculin a été utilisé afin d'alléger le texte

Veillez prendre note que le Service de l'audiovisuel contribue à la majorité des photographies contenues dans cette édition et est disponible pour couvrir les événements spéciaux. Pour toute question, veuillez communiquer au poste téléphonique 4547.